



ZAC la Ferme des Sables à Breuil-le-Sec

12 parcelles à partir de 3.000 m²

- Viabilisées, tous réseaux
- Internet à très haut débit
- Qualité environnementale
- Accessibilité maximale

Une opération réalisée par :
la Communauté de communes du Clermontois,
avec le soutien du Conseil général de l'Oise, de l'Etat
et du Conseil régional de Picardie

Pays du
CLERMONTOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



contact
03 44 50 85 00

www.pays-clermontois.fr

IMPLANTATION
professionnelle
à succès

ZAC la Ferme des Sables - fiche technique

Superficie

Totale	9,3 hectares
Disponibilité	juin 2009
12 Parcelles	modulables minimum 2.872 m ²

Statut

Zone en fort développement, dédiée à des activités industrielles et artisanales (petites industries sans nuisances).
Les activités interdites sont définies dans le règlement de zone.
Activités génératrices de poussières interdites.

Equipements

Spécifiques

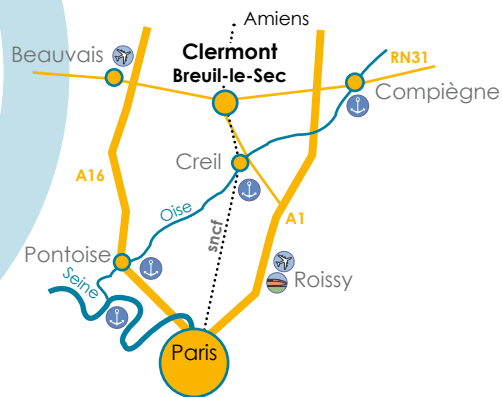
- Gaz
- Réseau France Télécom
- Réseau Teloise
- Raccordements et liaisons numériques permanentes à très haut débit disponibles
- Gaines d'attente posées à l'entrée du parc et dans les principaux axes.
- Assainissement des eaux usées de type collectif.
- Le réseau d'électricité prévu permettra de répondre à des besoins en énergie conséquents (possibilité de tarif jaune).

Services disponibles (<5km)

- Banques
- Restaurants
- Restaurant d'entreprises
- Cafeteria / Snack-bar
- Stations-services
- Entreprises de transports
- Entreprises d'entreposage
- Centres de sports
- Grandes surfaces
- Transports en commun (SNCF)
- Crèche - Garderie
- Hôtels

Situation

- Desserte facilitée par la RN31, giratoire de desserte en entrée de zone, proximité d'une zone industrielle existante dynamique.
- centre du département de l'Oise.
- à l'intersection de la D1016 (axe nord/sud) et de la RN31 (axe est/ouest).
- à équidistance des autoroutes A1 et A16.
- à 15 minutes de l'aéroport de Beauvais.
- à 40 minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.
- à 50 minutes de Paris.



Autres points forts

Un traitement environnemental de très grande qualité.

- Accès aux parcelles. Pour les plus importantes, deux accès sont prévus.
- Insertion paysagère. En parallèle des travaux de viabilisation, il est prévu un pré-verdissement de la zone d'activités. Ainsi, l'intégration paysagère est une composante majeure du projet. L'ouverture visuelle du site, sa situation exposée, sur un terrain actuellement agricole, mais aussi le futur passage de la RN31 sont des enjeux importants auxquels l'insertion

paysagère du projet a apporté des réponses sûres. Le projet a été défini afin de marquer la présence de la ZAC depuis la RN31, pour signaler l'entrée dans l'agglomération clermontoise (effet vitrine).

Contact

Pays du Clermontois
développement économique

26, rue Wenceslas Coutellier
60600 Clermont
Tél. 03 44 50 85 00
accueil@pays-clermontois.fr

www.pays-clermontois.fr

Disponibilité 1er semestre 2009

9,3 hectares au total en 12 parcelles modulables d'un minimum de 2.872 mètres carrés avec une surface constructible de 1.436 mètres carrés
Ces surfaces sont réajustables (fusion de 2 parcelles par exemple), tant que le principe général d'organisation de la zone est respecté.

